

# Table des matières

Préface, par Anne-Marie Lizin .....	VII
Avertissement .....	1
Première Partie : Analyse socio-politique, par Jean Vogel .....	3
Introduction .....	5
<b>Chapitre I : Les avatars d'une idée : de l'"espace social européen" à la "dimension sociale du marché intérieur" .....</b>	<b>13</b>
A. Le grand malentendu .....	13
B. La dimension axiologique .....	15
§1. Le concept d'"intégration multidimensionnelle" .....	15
§2. Le concept de cohésion économique et sociale .....	16
§3. Le concept de dialogue social .....	18
§4. Le concept de modèle social européen .....	20
§5. Le concept de flexibilité .....	21
C. La dimension méthodologique .....	23
D. Remarques terminologiques .....	29
<b>Chapitre II : La Commission des Communautés et l'Europe sociale .....</b>	<b>33</b>
A. Du principe de subsidiarité .....	35
B. De la Charte des droits sociaux communautaires .....	40
C. Du dialogue social .....	43
<b>Chapitre III : Que veut le patronat européen ? L'UNICE et l'Europe sociale .....</b>	<b>49</b>
<b>Chapitre IV : Le syndicalisme européen à un tournant .....</b>	<b>69</b>
A. Disjonction du syndicalisme ? .....	69
B. Analyse des positions de la Confédération européenne des syndicats .....	73
C. Le programme social européen et le projet syndical .....	74
D. Le mouvement syndical et la démocratie économique .....	79

E. Le syndicalisme européen de la théorie à la pratique .....	83
F. L'unité des travailleurs au sommet du Mont-Blanc (Gillette) .....	83
G. Le révélateur de la grève de Beecham .....	85
Deuxième partie : Analyse juridique, par Eliane Vogel-Polsky	
Les perspectives d'une Europe sociale pour 1992.	
Quelle instrumentalisation juridique ? .....	95
Introduction .....	97
Chapitre I : Bilan du passé communautaire dans le domaine social .....	99
Section 1 : Les compétences communautaires en matière sociale .....	99
Section 2 : Le droit social européen ou le droit matériel .....	102
A. La libre circulation des personnes .....	102
B. Le Fonds social européen .....	103
C. L'article 119 du traité CEE et l'égalité de rémunération des hommes et des femmes .....	104
Section 3 : Les fondements juridiques de la politique sociale .....	107
A. Sur la base d'une compétence générale .....	107
§1. L'article 117 .....	107
§2. Portée de l'article 118 .....	109
B. Sur la base de compétences sociales subsidiaires .....	110
§1. L'article 100 .....	110
§2. L'article 235 .....	110
C. Sur la base de compétences de politique sociale implicites La formation professionnelle .....	112
D. Sur la base de compétences sociales explicites .....	113
§1. Politique commune en matière de transports .....	113
§2. Politique commune dans le domaine de l'agriculture .....	113
Section 4 : Le grand tournant : le premier programme d'action sociale .....	114
A. L'harmonisation de la protection des travailleurs .....	115
B. L'harmonisation sociale des droits de la femme au travail .....	115
C. La sécurité du travail .....	117
Chapitre II : Analyse des modifications apportées par l'Acte unique au traité CEE qui ont des implications dans le domaine social .....	123
Section 1 : Les conséquences en matière sociale des articles 8 A et 8 B : Sort de la dimension sociale du marché intérieur .....	124
Section 2 : Modification du système institutionnel dans le cadre du rapprochement des législations (article 100 A) .....	126
A. Portée de l'article 100 A, paragraphe 1 .....	126
B. Les dérogations prévues par l'article 100 A, paragraphe 2 .....	128
C. Interprétation de la notion de droits et intérêts des travailleurs salariés (article 100 A, paragraphe 2) .....	129

Section 3 : Les compétences sociales explicites nouvelles du traité modifié par l'Acte unique .....	131
A. L'article 118 A .....	131
B. L'article 118 B : le dialogue social .....	133
Section 4 : La cohésion économique et sociale .....	140
Chapitre III : L'incorporation des droits sociaux fondamentaux dans l'ordre juridique communautaire .....	145
Section 1 : Naissance d'un projet : des droits fondamentaux aux droits sociaux fondamentaux .....	145
A. La jurisprudence de la Cour de justice en matière de droits fondamentaux .....	146
B. La jurisprudence de la Cour de justice en matière de droits sociaux fondamentaux .....	149
Section 2 : La Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux .....	153
A. La consultation préalable du Comité économique et social par la Commission .....	155
B. Les initiatives et les résolutions du Parlement européen .....	163
C. Le projet de Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux élaboré par la Commission .....	165
D. Le projet adopté par le Conseil des affaires sociales .....	167
E. Le Conseil européen de Strasbourg .....	170
F. L'après Strasbourg .....	175
G. Le principe de subsidiarité .....	179
Chapitre IV : Les voies de l'instrumentalisation de l'Europe sociale : quatre scénarios possibles .....	189
Scénario 1 : Le règlement comme instrument de la réalisation des droits sociaux fondamentaux .....	191
A. La dimension sociale du marché intérieur .....	192
B. Le dialogue social communautaire .....	193
Scénario 2 : La directive comme instrument de la réalisation des droits sociaux fondamentaux .....	193
A. La nature juridique de la directive .....	193
B. Le contenu minimaliste des directives et les dispositions nouvelles .....	195
C. L'absence d'effet direct horizontal des directives .....	195
D. Le problème des sanctions .....	197
E. Le non-respect par les Etats membres des délais de mise en oeuvre prévus par les directives .....	198
Scénario 3 : La recommandation comme moyen d'intégration des droits sociaux fondamentaux .....	199
Scénario 4 : Les compétences externes de la Communauté dans la perspective d'une intégration de normes de droit social international dans le droit communautaire .....	200

A. Les compétences externes .....	201
§1. Les compétences découlant d'une attribution de compétence interne .....	201
§2. Les compétences issues de la mise en oeuvre de l'article 235 .....	208
a) La réalisation de l'un des objets de la Communauté .....	208
b) L'action doit avoir une incidence sur le fonctionnement du marché commun .....	209
c) La nécessité de l'action .....	209
d) L'absence de pouvoir d'action requis à cet effet .....	210
§3. Une compétence externe expressément attribuée à la Communauté : l'article 238 du traité CEE .....	210
§4. Les articles 229 à 231 du traité CEE. Liaisons avec les organisations internationales .....	215
§5. Le droit de participer à des organisation internationales .....	216
§6. L'article 220 du traité CEE .....	217
B. Ratification par la Communauté d'instruments du droit social international .....	218
§1. L'inégale incorporation du droit social international dans les Etats membres de la CEE .....	219
§2. Une solution possible : l'interdépendance des traités .....	220
a) Du point de vue de la cohérence du droit international .....	221
b) Du point de vue de l'application et de l'interprétation des droits sociaux fondamentaux .....	221
c) Du point de vue de l'ordre juridique communautaire .....	222
d) Du point de vue des relations de la Communauté avec des Etats tiers dans le cadre de la concurrence économique internationale .....	224
Chapitre V : Les relations externes de la CEE avec l'Organisation internationale du travail et le Conseil de l'Europe .....	233
Section 1 : L'Organisation internationale du travail (OIT) et la CEE .....	233
A. Participation de la Communauté à l'élaboration et à l'adoption des conventions de l'OIT .....	237
B. Elaboration des conventions : les consultations écrites préalables .....	237
C. Ratification des conventions .....	240
Section 2 : Les relations externes de la Communauté et du Conseil de l'Europe .....	244
A. Participation de la Communauté aux conventions du Conseil de l'Europe .....	246
B. Elaboration et adoption des conventions .....	247
C. Ratification des conventions .....	248
Conclusions générales .....	253
Annexe 1 : Bilan des ratifications .....	255
Annexe 2 : Analyse des actes constitutifs de l'OIT et du Conseil de l'Europe dans la perspective d'une participation de la Communauté aux conventions desdites organisations relevant de sa compétence .....	256
I : L'organisation internationale du travail .....	256
II : Le Conseil de l'Europe .....	264